

Journal des traducteurs Translators' Journal

Les souvenirs d'un traducteur

Jean-Jacques Lefebvre

Volume 10, Number 1, 1er Trimestre 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061132ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061132ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lefebvre, J.-J. (1965). Les souvenirs d'un traducteur. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 10(1), 3–13. <https://doi.org/10.7202/1061132ar>

LES SOUVENIRS D'UN TRADUCTEUR ¹

*Jean-Jacques LEFEBVRE,
de la Société Royale du Canada,
Archiviste en chef, Cour supérieure, Montréal*

Quel titre périlleux vraiment à donner aux quelques bons moments de causerie que vous m'avez fait l'honneur de me demander ce soir.

Mon anniversaire de naissance étant publié chaque année dans un grand quotidien, et repris également, me dit-on, à certains postes radio-phoniques, je ne saurais me dissimuler, même si je voulais m'en flatter, que j'entrerais, l'an prochain, en mon 12^e lustre. Hélas, est-ce déjà l'âge des évocations, l'âge où les neveux commencent à se dire, quand ils en parlent, que c'était le temps des vieilles lunes. La vieillesse est conteuse, c'est bien connu, et le folklore de tous les pays est né de cet état des choses.

Vous vous rappelez ce mot de la préface de Jacques Bainville en sa fameuse *Histoire de France*, vendue au demi-million d'exemplaires, de la collection les Grandes Études historiques, chez Fayard :

“Quand j'étais au collège, je détestais l'histoire...”

Et cet adolescent qui détestait l'histoire est devenu non seulement l'un des premiers historiens de son temps mais encore l'initiateur, sinon le créateur, d'une conception de l'histoire qui, faisant fi des oiseuses précisions, des surcharges marginales, s'en tient au survol des événements, survol qui n'exclut pas la profondeur de l'analyse pour en dégager les lois profondes de la conduite des sociétés et de l'évolution des peuples en leurs caractéristiques propres.

Sera-ce vous surprendre si je vous fais la confidence que lorsque j'étais au collège, je détestais le grec, les thèmes anglais, bien que d'autre part, j'aimais assez vaincre les difficultés d'une version latine.

Je me rappelle encore ces chaudes journées de mai à Rigaud, où mon cher ancien professeur, le P. Antoine Gauthier, devenu plus tard supérieur du collège et vice-provincial de son Ordre, tentait de nous faire saisir la beauté des poésies d'Isocrate, ou l'alacrité des descriptions de l'Iliade, “le plus beau poème qui soit” tenaient les Anciens, cependant que si peu attentifs, nous portions invinciblement les regards sur la colline toute proche, déjà verdoyante, où l'alouette lançait son appel printanier, et qui invitait au départ.

1 — Causerie donnée à la Société des Diplômés de l'Institut de Traduction, au Centre social de l'Université de Montréal, le lundi 18 novembre 1963.

Je me rappelle également encore le brave professeur d'anglais qui voulait nous initier aux différences constitutives de nos deux idiomes et c'était notre défi de l'âge ingrat de nous plonger, pendant ce temps, dans la *Nuit de Mai* de Musset, ou dans une prière de Verlaine.

Quelle impertinence, que de temps perdu, que de perles au ruisseau.

Pour avoir trop peu écouté ces professeurs, par ailleurs si bien intentionnés, je m'étais laissé prédire que j'arriverais en deçà des points exigés pour ce parchemin, le baccalauréat, si essentiel aux adolescents qui entendent s'intégrer dans les cadres, comme on dit aujourd'hui.

Et je n'étais pas gros ce jour de juin 1924, en entrant dans la salle de composition pour tenter l'épreuve définitive.

Trois jours de concentration, et des semaines de vacances, qui parurent longues, passèrent.

Je n'étais pas gros, non plus, le mois suivant quand, à la maison, mon père ouvrit en ma présence le bulletin qui pouvait être une attestation d'échec, me faire courber la tête devant l'impitoyable regard paternel et regretter amèrement les instants de rêverie ou de distraction soustraits à la concentration nécessaire aux études des langues anciennes.

Une consolation toutefois. Arrivé deuxième du collège, et classé dans ce que le préfet des études appelait les grands prix, j'y comptais de bons points en composition française — un commentaire supposé des *Fables* de La Fontaine, en réponse à un article de Lamartine qui les aurait dénoncées comme instrument de formation dans un périodique de France — alors que nous nous étions préparés toute l'année en histoire nationale, avec l'idée de faire un beau discours sur les nécessités, peut-être, de nos cultures jumelées en ce vieux pays...

Mais plus encourageant, ce qui m'avait davantage intéressé, et — c'est bien le seul succès scolaire dont je me souviens — ce sont ces 19 points, une fraction, sur 20, en version latine, les plus élevés au concours général, avait souligné le préfet des études. Le dirais-je, je n'en étais pas peu étonné après les sombres prédictions dont on m'avait entretenu.

Je ne retins de tout cela que ce dernier trait avec le vague espoir d'en tirer parti quelque jour.

* *
*

Bachelier chômeur en 1926, avec une mère qui venait de tomber invalide à la maison, je dus dès lors assurer ma subsistance, mon indépendance, renoncer, hélas, à m'inscrire à une faculté et à une chambre professionnelle.

Après un bref passage dans la salle de rédaction d'un quotidien mont-réalais, l'organisation d'une quête publique — *tag-day* — en *joual*: *achaler* selon Louis Franceur et Philippe Panneton en leur célèbre parodie de nos auteurs des années 20, *A la manière de...* j'arrivai au palais de justice à l'automne, il y aura de cela bientôt quarante ans.

J'y suis encore.

Là, je ne mis pas de temps à comprendre l'erreur capitale de l'orientation que je donnai à mon esprit pendant les chaudes années de l'adolescence où la folle du logis nous conduisit si loin. Au service où j'étais entré, les

affaires se traitaient — et se traitent encore — aux deux tiers, sinon aux trois quarts, en langue anglaise.

Il me fallait donc refaire mon éducation, me confirmant à moi-même l'axiome bien connu : les études finies, elles commencent.

Pour me faire la main, dirais-je, je commençai à traduire tous les soirs, les passages les plus simples de la page de rédaction d'un quotidien de langue anglaise de la ville, avant de m'attaquer aux manchettes des rubriques principales ou au Premier-Montréal de la vieille *Gazette* — *Canada's best Newspaper* a proclamé un jour le *Lord Chief Justice* d'Angleterre, de passage en Amérique, sentiment que partageait un ancien rédacteur en chef de l'un de nos grands quotidiens de langue française. Resté fidèle à cette vieille habitude, il y a bien longtemps que je ne me soucie plus guère de traduire, mais encore aujourd'hui, après plus de trente-cinq années, il n'est pas de jour que je ne jette un coup d'œil sur la page principale de ce grand organe de presse.

Il y avait peu de temps encore que j'étais au palais. Un jour je fus appelé au bureau du directeur de l'époque, Me E.-Z. Massicotte, où se trouvait le représentant de la province à la Commission des monuments historiques du Canada, venu le consulter sur la version française d'une inscription latine, destinée à un monument érigé sous l'autorité de cet organisme.

Il est bien connu que les mandarins ne prennent guère les conseils. Mais je sentis vite que tous deux étaient pris de court. Comme j'étais beaucoup plus près de mes classes d'humanités que mon directeur, déjà dans la soixantaine et que celui qui venait le consulter, j'emportai le morceau, avec le texte proposé et le sens donné à l'inscription que j'ai, par ailleurs, oubliée.

Petite victoire morale pour un débutant. Davantage : j'y gagnai, je pense, les débuts d'une amitié, qui devait être longue, avec le commissaire, Maréchal Nantel, alors bibliothécaire du Barreau, plus tard juge à une Cour pénale.

Les années passèrent, ardentes, studieuses, appliquées, prosélytiques, dans la recherche des idées, l'établissement des principes que l'on échange entre jeunes gens qui n'ambitionnent peut-être pas d'infléchir le cours des événements, mais à tout le moins, entendent en trouver la ligne, sinon l'explication profonde, pour être le moins dupe possible de ceux qui les font naître et ont souvent intérêt à en faire dériver le sens.

Et le temps coulait. A part quelques conférences, quelques articles en des revues spécialisées, la somme de mes publications demeurait mince. Des amis zélés m'invitaient à ne pas laisser sur la glace le produit de tant d'étude, de tant de recherches, bref à donner enfin un livre, quoi !

Au siècle dernier, on se plaisait à écrire que les Anglais et les Coalisés avaient gagné Waterloo aux stades des universités. Ce que l'on a dénié, naturellement.

On le dit encore, beaucoup d'affaires de nos jours se traitent sur les champs de golf, il serait peut-être plus exact de dire, au bar, où l'on se retrouve après la partie. Ce que l'on ne conteste pas moins.

Dans une ville comme Montréal, la ville où l'on dîne le plus en dehors de chez soi au Canada, il est bien certain que beaucoup de relations se créent à ces restaurants fréquentés par des hommes d'affaires, de professions libérales, par les administrateurs de toutes espèces.

C'est ainsi qu'un jour d'automne à la fin d'un déjeuner, croisant un directeur de maison d'édition, il m'offrit, tout de go, comme cela, d'entreprendre la version d'un essai de langue anglaise, qui était sur le point d'être publié, et dont il avait le manuscrit en main. L'ouvrage s'intitulait : *The French Canadians To-day*. L'auteur : Wilfrid Bovey. Peu enthousiaste à première vue — le texte était considérable, la matière, fort diverse — je me décidai d'accepter, sans plus de motif, pour la seule gageure, pour l'exploit, peut-être avec la pensée, semi-inconsciente, de prouver aux amis qui me pressaient, que moi aussi, j'étais capable de faire un livre. C'était sans espoir de profit. Je crois me rappeler que le contrat ne stipulait une remise, ou des droits d'auteur, qu'en cas de réédition, à part une somme nominative, dérisoire, qui suffit à grand'peine à défrayer les transcriptions diverses du texte une fois terminé.

En dehors d'absorbantes occupations professionnelles quotidiennes, des travaux supplémentaires que m'imposait le secrétariat d'une société de recherche, d'une vie sociale plus répandue ou plus dispersée que je n'aurais souhaité, je m'attaquai à la version. Et ce fut l'entreprise de tous les moments libres, le travail intense, les soirées prolongées, généralement de 9 h. à 1 h. du matin, quand ce n'était jusqu'à 2 h., puis la revision de la première copie du manuscrit entreprise par l'une de mes cousines, nommée en avant-propos de l'essai, et à qui je rends hommage ici de n'avoir fait qu'un seul contre-sens en tout ce texte, d'une calligraphie peu facile, de 500 pages.

Et reprise de la première version, et reprise, encore, du 2e texte, quand ce n'était pas, dans les passages douteux, des demandes de précisions à l'auteur, des déplacements pour des recherches dans les grandes bibliothèques.

J'ai le souvenir précis que j'y sacrifiai, en plus de mes soirées et de mon repos, par deux fois, mes vacances d'été.

Je me rappelle encore que j'étais chez mon père, près de la maison, sous mon arbre favori, quand je mis le point final au manuscrit, le jour que l'Allemagne d'Hitler, comme le clamait la radio, envahissait la Pologne !

Premier malheur, certes, en dehors des malheurs publics, du point de vue d'un ouvrage littéraire qui va naître.

On le sait, les Goncourt, dans leur *Journal*, se plaignent amèrement de ce que leur premier livre parut le jour que l'Allemagne se jeta sur Sedan.

Et les événements s'enchaînèrent. Les dépêches du jour m'apprirent une formule nouvelle de style, législatif ou diplomatique, cette déclaration du Parlement du Canada que le Canada était désormais *en état de guerre* — pas *en* guerre, comme on dit communément, — avec le troisième Reich.

Entre-temps, le manuscrit, remis à l'éditeur, avait pris le chemin des chambres de la composition, aux ateliers du *Devoir*. A l'heure du déjeuner, je me rendais parfois y voir travailler le typo, du nom de Ducharme, si je me souviens bien, qui me sembla exercer un métier très dur, mais qui s'y

appliquait comme à une œuvre d'art. Et les épreuves en galées de survenir, puis la mise en pages, d'un format arrêté par moi-même et qui fut signalé, à revoir, enfin l'ouvrage de 400 pages et plus, avec son index des noms de personnes, un avant-propos soigné, sa page-titre recommencée trois fois, parut au grand jour.

J'ai l'air de m'attarder à cette description. Je crois que pour un nouvel auteur ces détails sont aussi impressionnants que pour un père, dans l'ordre naturel, la naissance, ou la croissance de son premier enfant.

Nouveau malheur, les premiers exemplaires arrivèrent à mon pupitre le jour que, de l'autre côté de la grande mare, les divisions panzer envahissaient Paris, évacuée par le gouvernement et une grande partie de ses habitants.

Nos esprits en étaient tellement chagrins que j'en oubliais même mon fils spirituel, qui venait de naître, et dont le sort ne m'inspirait guère plus confiance.

Mais il n'est rien, pour un auteur, comme d'avoir dans les salles de rédaction, quelqu'un qui sait quelque chose de la nature et des préoccupations de votre esprit, qui sait apprécier l'effort, qui est sensible à la nouveauté des choses, à l'aspect particulier d'un événement en apparence banal.

Malgré les malheurs publics qui faisaient le souci de tout le monde, il ne se passa que peu de jours que déjà mon modeste essai était présenté sur deux colonnes du quotidien montréalais le *Devoir* par mon sympathique correspondant et ami, Alfred Ayotte¹, qui commença sa carrière dans le journalisme dans le temps même que j'entrai dans la grande administration de la province et que j'avais connu dès lors.

Autre surprise. Au moment où je me risquai sans assurance de l'accueil, à présenter un exemplaire du nouveau paru à mon directeur général, ancien ministre, un homme assez distant qui n'avait pas toujours le temps de saluer ses subordonnés, il me répliqua aimablement : j'ai vu le bel article de M. Ayotte, je me suis déjà procuré votre livre et vous félicite.

Les premiers rayons de la gloire sont plus doux que les lueurs de l'aurore, a dit quelque part un ancien. Déjà je commençais à palper, pour ainsi dire, les résultats de tant d'efforts et qui se présentaient dans une conjoncture aussi adverse.

Dans l'intervalle, en mai précédent, nous nous étions engagés sous les drapeaux, à la rue Saint-Jacques, au nombre de 800, je pense, de notre génération. Et ce fut pendant des mois, du reste de l'année, trois soirs par semaine, l'exercice le fusil à l'épaule, avant de nous attabler des heures durant, aux cours des cadets-officiers, pour s'y dresser aux éléments de la conduite d'une compagnie de troupiers et de l'organisation de la défense.

Les mois et les saisons qui suivirent, notre attention toujours fixée sur les incroyables événements d'Europe, la vie sociale de la ville et de la province se poursuivait cependant comme si cela était fort loin. Il en est toujours ainsi : rappelons-nous *les Dieux ont soif* d'Anatole France, et la vie du menuisier parisien comme si les Sans-culottes et la Terreur n'avaient jamais existé.

¹ — Mon regretté ami Alfred Ayotte est décédé d'un accident de la route en juin 1964.

Le *Devoir*, toujours à l'affût des événements propres à la nationalité, reproduisait, sinon de semaine en semaine, le communiqué de l'éditeur sur la nature et les buts du gros essai. Et il ne m'était pas désagréable de m'entendre dire par le commis principal de la librairie où je m'approvisionnais, que l'ouvrage partait bien, par exemple qu'il en avait, la veille, expédié des exemplaires au-delà des frontières, là où nos soldats étaient en poste, pour la défense, aux pointes extrêmes de nos eaux ou de nos zones territoriales, par-delà le Yukon, ou aux alentours de Terre-Neuve. Et je ne me sentais pas peu heureux, dans un sentiment de solidarité, de savoir que dans ces solitudes glacées, nos exilés, jeunes officiers qui faisaient leurs premières armes, pour tuer leurs loisirs forcés, se plongeaient en ces pages où l'auteur et son interprète s'étaient efforcés de couvrir tout le terrain, de sonder une fois encore les assises mêmes de la nationalité.

Car ce fut l'ambitieux objet de l'auteur, M. Bovey, d'atteindre en son essai, toutes les formes d'activité du peuple canadien-français, de rechercher jusqu'en son arrière-plan historique, les sentiments, souvent inconscients, sur quoi se fonde la vie psychique d'une collectivité.

Je ne suis pas disposé à dire qu'il y est parvenu parfaitement, le spécialiste trouve toujours à redire à des généralités.

Tout de même, le *Canada-Français*, organe de l'Université Laval de l'époque, sous la plume du bibliothécaire de la Législature, M. Marquis, y consacra une étude qui s'étendit sur deux livraisons, et Valdombre — Claude-Henri Grignon — un tiers de l'un de ses *Pamphlets* en trouvant l'ouvrage trop massif, et rendu, prétendait-il, dans "une langue de tous les jours". Mais qu'est-ce que cela? mais si cette langue est bonne! Il me suffirait, pour ma part, d'écrire comme on s'entretient dans les milieux cultivés des bords de la Loire ou de la Seine. Le P. Richer, dans la *Revue Dominicaine*, y voyait un louable exemple de maîtrise des deux langues, et plus tard, Berthelot Brunet, dans sa *lettre sur l'Académie* [canadienne-française] qui venait de se constituer, qualifiait l'ouvrage dans une formule à lui, "mieux que l'*original*...", ce qui était sûrement plus aimable pour le traducteur que pour l'auteur initial.

C'est vers cette époque qu'une société de traducteurs se constitua à Montréal. Au premier banquet annuel, du printemps 40 ou 41 je ne me rappelle pas trop bien, placé à la table d'honneur, j'eus encore cette distinction d'être appelé à en présenter un exemplaire à l'une des lauréates du premier concours de l'association.

A part la société de recherche dont j'avais le lourd secrétariat, m'étant tenu à l'écart des sociétés professionnelles, je ne fus pas peu surpris de savoir qu'il y avait à Montréal tant de traducteurs attirés et qui voulurent bien souligner chaleureusement à ce banquet la mention de cette œuvre, au sort de laquelle, encore une fois, j'avais eu si peu de confiance. C'est peu après que l'Institut de Traduction vit le jour, initiative d'un esprit de haute distinction, M. Georges Panneton, dont je suis heureux d'évoquer ici la mémoire. A cette fondation j'apportai ma modeste contribution à tout le moins dans l'indice des formalités à suivre pour éviter les fondrières d'où l'on ne s'échappe parfois qu'éclopé.

Contrairement à ce qui arrivait, jusque-là, à ces gros essais, qui mouraient généralement sur les rayons des librairies, au bout de douze ou quinze mois, l'édition des *Canadiens français d'aujourd'hui* était épuisée.

Et voilà pour les souvenirs que j'entendais vous apporter ce soir, comme cela, tout simplement, en me rappelant un mot récent de M. Jean-Ethier Blais, à propos de *Valery*, dans le *Devoir*, je crois, "dans l'histoire littéraire, il arrive qu'on s'intéresse autant au sort d'un auteur qu'à la qualité d'une œuvre".

Vous dirais-je seulement un mot des difficultés que j'eus parfois à mener cet ouvrage à terme? Il me souvient, à tout le moins, de deux passages qui m'avaient découragé quasi complètement dans l'effort à tenter pour les rendre. J'en demandai l'un à un ami, cité en marge, qui voulut bien m'en apporter le texte et qui ne m'avoua que plusieurs années après, qu'il l'avait fait suer beaucoup.

Quant à l'autre, qui était partie du manifeste d'un mouvement communiste, cité par M. Bovey, une phrase de douze lignes, si je me rappelle bien, était tellement indigeste qu'elle n'avait guère plus de sens en français. Pour en justifier la pauvre version que j'en avais tirée, je crus devoir en citer le texte original en note infra-marginale.

Mais je me sens en ce moment mauvaise conscience de vous entretenir de façon longue de la genèse et des aléas de ce modeste ouvrage.

Il y a quelques jours, à la section des publications de l'UNESCO, de la librairie du Gouvernement canadien à Montréal, je feuilletais le volume 14 de l'*Index Translationum* — ou *Répertoire International des Traductions* — pour l'année 1962, qui vient de paraître à Paris. Ces index y sont présentement disponibles, depuis le 9^e volume (1957 ?) —. Le dernier paru, dont le prix de détail n'est pas moins de 23\$, comporte plus de 1400 pages, dont 2 se rapportent à notre pays, prétendument bilingue, 33, à la France, représentée en toutes les disciplines de l'esprit, 68, à l'Allemagne de l'Ouest, pays de l'érudition depuis toujours, et je n'ai pas compté celles de l'Union soviétique, qui compte, comme l'on sait, pas moins de onze idiomes officiels en lesquels sont promulguées toutes les législations.

Et je pense ici à l'œuvre d'une vie, celle de Marcelle Sibon, l'élégante interprète de Graham Greene, ou inversement à l'œuvre, non moins élégante, qu'il ne put achever, de Scott Moncrieff, l'introducteur de Marcel Proust en Angleterre. Rappelons-nous aussi l'*Anthologie grecque*, posthume, de Robert Brasillach, que l'humaniste Robert Kemp salua lors de sa publication comme "l'un des plus beaux livres du monde".

Comme quoi, une fois de plus, il y a toujours lieu, à l'échelle de l'effort individuel, d'entretenir une modestie de bon aloi.

Car c'est ici que je voudrais retenir avec vous quelques idées générales de cette discipline, vieille comme la culture occidentale, la traduction, sur laquelle on a tant écrit dans tous les traités de belles-lettres, de rhétorique, d'histoire littéraire, dans les encyclopédies. On ne peut guère y ajouter, surtout à qui a, en main, l'ouvrage classique de Valéry Larbaud, *Sous l'In-*

vocation de saint Jérôme où l'auteur, non seulement en aborde tous les aspects de l'art, du métier, de la technique ou de la méthode, mais encore trouve le moyen d'évoquer les noms de tant de traducteurs, certains illustres comme Chateaubriand, d'autres, obscurs ou déçus comme Adolphe Pichot — le fondateur de la *Revue britannique* française — en dépit de tous ses efforts vers la notoriété.

Mais il est une chose qui restera pour nous, Canadiens de langue française, indiscutable à jamais. Rien n'est difficile comme cet art, nulle discipline n'est exposée à plus d'écueils que ce que des esprits légers tiennent pour un jeu de l'esprit, alors qu'il y faut apporter, pour s'en rendre maître, une formation supérieure, le temps de la réflexion, une application intense et une remise incessante sur le métier.

J'aimerais ici rappeler un passage du *Dictionnaire général du Canada* du P. Louis Le Jeune (tome II, p. 159).

"...Dans ce genre [le journalisme], l'Anglais ne rencontre aucun rival au monde. Tout Anglais peut écrire quand il veut, comme il veut, sur n'importe quoi. Il est toujours prêt, sans souci de la langue, familière ou littéraire, écrivant comme il pense, dans les périodiques, les revues, les magazines, les dictionnaires, les encyclopédies. Il faut reconnaître qu'il vise toujours un but pratique, intéressant, et avantageux..."

N'est-ce pas là un problème bien posé?

N'est-il pas expressif ce *sans souci de la langue...* ?

N'est-ce pas notre impression même quand on lit les *Letters to the Editor* des quotidiens de langue anglaise ?

Reportons-nous, par contraste, à ces rubriques des Tribunes libres, instituées à nos quotidiens depuis une quinzaine d'années. Comme elles semblent éloignées de donner les mêmes résultats.

Car écrire en français restera toujours un art.

N'écrit pas qui veut, n'écrit jamais qui voudra. Il y a une ordonnance de la pensée, il y a le sens, dirais-je inné, de la langue, il y a la propriété des termes, il y a surtout une syntaxe inflexible à respecter, et il n'y en a qu'une, la bonne. Enfin, on n'a jamais le droit d'être banal en français, ou d'y être vulgaire, à moins que ce soit par volonté concertée, pour pratiquer un genre voulu, comme le naturalisme, le conte rabelaisien, où c'est un système de ravalier toute idée noble, tout sentiment relevé comme une certaine littérature française contemporaine, — celle des *Mouches*, des *Mains sales*, des *Bonnes*, — n'en a donné, hélas, que trop d'exemples.

Vais-je soulever avec vous toute la vieille distinction de la traduction version libre, qui peut se défendre pour les textes littéraires, ou version intégrale, sinon littérale, comme le tenta un Leconte de Lisle en ses essais de traduction, fidèle à la construction syntaxique des classiques grecs ? Dans le premier genre, il me plaît d'évoquer la version fameuse, contemporaine de Chateaubriand, de la *Nature des Choses* de Lucrèce par Pongerville. Je ne crois pas avoir jamais trouvé musique plus harmonieuse, avec la *Prière sur l'Acropole*, que l'invocation à

"Ô Vénus, mère des dieux et des hommes..."
qui ouvre la *Nature des choses*, rendue par Pongerville.

Que non pas ! Vous avez tous, comme moi, votre philosophie du genre, vous vous êtes tous arrêtés à un concept de la chose, à un mode d'expression.

Pour ma part, je n'en connais qu'un, je n'en ai retenu qu'un, et c'est en utilisant les deux premières épithètes que le vieux Bescherelle de 1850 accole, comme exemple, en son article encyclopédique, au terme traduction : exacte et élégante.

L'exactitude, l'élégance.

Certes, la première qualité est essentielle, on ne peut l'éviter. Quant à la seconde, elle est à la mesure des facultés, des qualités ou de la formation du traducteur.

En ce qui me concerne, depuis l'essai de Wilfrid Bovey, je n'ai abordé que fort sporadiquement des travaux de traduction. Je n'en ai jamais recherché. Je ne les ai acceptés souvent qu'à mon corps défendant, quand ils m'étaient sollicités par des amis, à court de travailleurs, ou comme un appoint utile à solder des arrérages d'impôt !

J'ai toujours évité de m'engager dans les traductions techniques, qui supposent une formation professionnelle adéquate, sans quoi elles ne peuvent être abordées sans risque de contresens.

J'allais oublier un dernier travail du genre, qui se donne en sous-titre comme une *version revue et augmentée* d'un texte anglais, soit le *Catalogue du Château de Ramezay*, paru l'an dernier, et qui m'a coûté encore huit mois de préoccupations.

Un texte français existait, mais si pauvre à mes yeux, en sa partie biographique, que je jugeai approprié de le récrire, de le refondre en entier.

J'y laissai les descriptions de tomahawks comme elles existaient, mais j'ajoutai à l'ouvrage un index des noms de personnes, fort poussé, et qui ne me prit pas moins de temps que tout le reste du volume.

Quand il m'arriva, j'eus au moins l'agrément de tenir en main une des plus belles publications réalisées par mes soins, et que, une fois encore, l'on a appréciée surtout à l'extérieur de la province. Je suis heureux d'en remettre ici un exemplaire à votre Présidente et de vous convier tous au Château Ramezay quand vous aurez une *heure à perdre*, comme dit Robert Brasillach, et vous replonger, un moment,

“au temps où se faisait tout ce que dit l'histoire...”²

Restent les publications publicitaires que nous avons tous sous les yeux, souvent horribles en ce pays. Récemment encore, je voyais dans un grand restaurant de la ville que la direction, visiblement remplie de bonne volonté, s'est flattée de mettre à la disposition de sa clientèle bilingue, de Montréal ou de passage, un menu qui, rendu en français, devient *un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue*, comme dit quelque part Bossuet, en son oraison fameuse sur la dépouille d'Henriette d'Angleterre.

De ces textes publicitaires comme l'on en trouvait hier encore, hélas ! jusque dans les montres principales d'un grand magasin à rayons de cette

(2) Musset.

ville — il s'est amélioré depuis — je préfère, pour ma part, n'en point voir, être privé de tout texte français plutôt que d'être contraint d'en lire de cette espèce.

Je m'accordais en cela avec mon éminent ami, le juriste Louis-Joseph de La Durantaye³, auteur de droit, trop tôt disparu, et qui a tant fait pour franciser jusqu'au concept même de lois pourtant élaborées dans l'autre langue officielle du pays.

Encore en ce domaine, aux rares fois où j'ai été appelé à servir d'interprète dans des procès civils par jury, je me suis souvent trouvé d'accord avec le président du tribunal pour hésiter devant le témoignage d'un plaignant, ou d'un témoin, d'une imprécision telle qu'il fallait parfois se mettre à deux ou à trois, le président, le procureur et l'interprète, pour arriver à le rendre avec exactitude.

Vous ferai-je une confession, j'estime, avec tant d'autres, pas tous nécessairement des puristes, que peut-être est-ce encore dans le texte de nos lois, de nos législations, de trop de nos recueils et de nos publications d'ordre judiciaire ou administratif, que le français est le plus faible.

Tous les jours, les colonnes de nos journaux, rédigés trop souvent par des gens de formation empirique, sont remplies d'anglicisme, non seulement dans les nouvelles, mais dans les manchettes mêmes.

Comme, par exemple, l'affreuse comparution *en cour*, traduction littérale et servile, d'*in court*, — barbarisme ou solécisme que l'on ne voit dans aucune publication française, si ce n'est que dans la locution : *en cour de Rome* — pour à la curie, au gouvernement du Vatican.

incorporer pour constituer ;

la société Brown Smith, *limitée* pour à *responsabilité limitée*, en lettres ou caractères plus petits, comme dans la désignation des sociétés anonymes françaises ;

la *société légale*, ou pis, une *étude légale*, pour une association d'avocats ;

les *études légales* pour les études juridiques ;

l'*aviseur légal* pour le conseiller juridique ;

charger pour demander les frais, les honoraires, le prix ;

député-protonotaire — comme je signe trente fois par semaine, par force de loi — pour protonotaire adjoint ; mais de cela je suis moins sûr.

Et encore dans nos carnets mondains, Lucile Dupont — nom fictif — *a marié* pour *a épousé* — Paul Durand ;

l'évêque de X *est intéressé* au sort des exilés... au lieu de porte intérêt ou s'intéresse ;

Sans mentionner les dépêches, traduites, de la Presse canadienne, où l'anglicisme est triomphant à chaque ligne.

Et tant d'autres ! tant d'autres ! Hélas ! trois fois, hélas !

Cet éternel procès, qui dure depuis deux cents ans en notre pays, finira-t-on par le gagner ?

(3) Revue du Barreau de la province de Québec, octobre 1960, p. 423.

La présente enquête fédérale sur le *biculturalisme* — le mal nommé, qu'il faudra verser au Dictionnaire Bélisle à côté de *watcher* et *mitaine* — serait-elle le commencement de la fin ? Ou avec l'agitation présente, peut-on en craindre la fin de tout ? la fin par exemple de l'*O Canada, pays de nos aïeux* avec substitution de la *Laurentienne* ?

Songez à tout le mal que l'on disait hier encore de la langue des étudiants aux facultés de l'Université Laval.

Chose certaine, il n'y aura de français en ce pays que lorsque nos gens penseront en français.

Pour ce, est-il nécessaire d'interdire au grand nombre l'accès à la langue seconde du pays et à la langue universelle du continent ? Certes non.

On s'étonne que dans les cercles les mieux informés, dans les corps constitués, dans l'enseignement public quoi, ces questions, vidées en théorie du moins, depuis toujours par nos publicistes les mieux entendus, puissent encore se poser.

Enseigner dès l'âge le plus tendre plus d'un idiome à l'enfant très doué, aucune objection, au contraire. Hippolyte Taine n'apprit le français qu'à sept ans. Et André Gide — le dernier traducteur d'*Hamlet* — apprit l'anglais dès l'enfance, avec sa bonniche ou sa gouvernante, Miss Shackleton, à qui il rend quelque part un si étonnant hommage.

Mais chez l'enfant moyen, n'est-ce pas l'amener fatalement à la confusion mentale que de le bourrer de notions étrangères, surtout dans une langue qui est loin d'être sœur de la nôtre, avant peut-être la 5^e et 6^e année primaire ?

Je ne suis pas pédagogue et je n'entends qu'effleurer ici ce sujet controversé.



Pour terminer enfin, madame la Présidente, mesdames et messieurs, j'entendrais recommander à tous ceux qui ne l'ont pas fait récemment, d'ouvrir, une fois encore, l'ouvrage précité de Valéry Larbaud, *Sous l'Invocation de saint Jérôme*, de laisser tomber peut-être le premier chapitre consacré au grand patron, l'auteur de la *Vulgate*, dont j'ai retenu, à ma consolation, que le grand saint Augustin ne sut pas le grec. Relisons alors la partie consacrée à l'*Art et au Métier*; méditons en particulier, et apprenons par cœur si possible, le chapitre IV^e de la deuxième partie, intitulé: *les Balances du Traducteur*, que j'appellerais: au *Cœur du problème*, pour en tirer la leçon de modestie nécessaire à tous, devant la page blanche, l'œuvre à accomplir, en nous consolant peut-être avec cette pensée, qui clôt le chapitre précédent où Larbaud évoque au moins les noms de traducteurs laborieux, sinon morts de faim, du moins oubliés de la gloire:

"... au service de l'esprit, le plus petit rôle qu'un homme joue est déjà quelque chose de grand, lorsqu'on le compare aux occupations intéressées ou serviles de la plupart des hommes..."

